

## **SPORTS DE NATURE ET VALORISATION DURABLE DES TERRITOIRES**

*Conférence tenue par Olivier BESSY, chercheur universitaire sur la thématique des sports de nature*

**Vendredi 06 septembre 2019 – Foire de Châlons en Champagne**

Il faut partir de la transition sociétale pour éclairer la complexité du contexte actuel, appréhender de manière plus ouverte les sports de nature en phase avec la récréative montante et les enjeux territoriaux. Il est important d'envisager leur rôle actuel et futur dans le développement durable des territoires.

L'ambition des sports de nature est nouvelle aujourd'hui avec une nouvelle vision de ces derniers, notamment une nouvelle approche territoriale. Les sports de nature ne font pas uniquement parti de l'univers sportif, mais ils intègrent bien une sphère touristique qui est extrêmement importante pour les territoires en termes de retombées économiques et sociales. C'est en ce sens qu'il faut intégrer les sports de nature dans une dimension de développement durable pour un territoire.

En France, les sports de nature représentent un véritable phénomène de société. En constante évolution, les sports de nature gagnent du terrain au sein des pratiques sportives Françaises avec une grande diversification de la demande. D'autres enjeux gravitent autour de ces pratiques qui entraînent un poids économique important en expansion croissante, une forte communication révélatrice d'un intérêt croissant des acteurs concernés, une contribution de plus en plus affirmée à la structuration et à la valorisation des territoires.

Les sports de nature sont en recomposition sur plusieurs plans :

- Historico-sociologique avec l'évolution du rapport à la nature
- Géographique avec des territoires qui opèrent un processus de naturalisation des villes (plus présent au sein des territoires urbains)
- Socio-politique avec de plus en plus d'enjeux pour les acteurs politiques et territoriaux à développer les sports de nature

Les sports de nature représentent un champ d'étude et d'action complexe. Au carrefour du sport, de la culture, du tourisme, de l'environnement et du développement économiques, les sports de nature se retrouvent un peu éparpillés dans tous les services sans jamais obtenir une réelle politique « sports de nature ». Chaque acteur est enfermé dans son univers respectif.

Du côté du pratiquant, on va y retrouver des pratiquants en club, des pratiquants non fédérés, des excursionnistes, des touristes. Il y a une réelle superposition des populations et des problèmes épistémologiques de définition des termes et des catégories car les sports de nature représentent un champ aux contours flous.

Le paradoxe français des sports de nature est le volume d'études et de productions de scientifiques mais qui sont insuffisamment exploités en matière d'accessibilité, de cohérence environnementale, de gouvernance, de régulation, etc. Ce qui ressort de chacune des études sur cette thématique, c'est que **les sports de nature participent au dynamisme territorial**.

## État de la connaissance :

- Une offre en renouvellement permanent

Une diversification de plus en plus forte des pratiques, des structures qui les accueillent, des sites et équipements mais aussi des événements associés. L'accessibilité grandissante puisqu'on peut désormais pratiquer dans deux univers : le milieu urbain avec la naturalisation de la ville et le milieu rural. L'accessibilité sociale est aussi plus prononcée avec beaucoup plus de pratiquants employés et de professions intermédiaires dans le champ des sports de nature. La technologisation de l'offre en lien avec les mutations technico-numériques qui impactent les transports, les équipements et les conditions d'apprentissage.

- Une demande en mutation

Une massification de la pratique (+25 Millions de pratiquants), une extension des publics concernés (féminisation, une intergénéralité des publics, de nouveaux publics avec d'autres exigences), des modes d'engagement et d'organisation à géométrie variable. Une demande paradoxale de nature avec une nature domestiquée et urbanisée. De nouvelles formes de nature apparaissent en ville avec l'exemple de l'escalade d'aujourd'hui et le surf demain au Webgarden.

- La quête identitaire

Les sports de nature répondent à un idéal qu'on se fixe : la performance avec la compétition, l'esprit ludique et festif, l'harmonie et le bien-être. Les sports de nature correspondent à la modernité actuelle avec plusieurs idéals, permettant à chaque individu de s'y retrouver.

- Une gouvernance délicate

Différents acteurs sont concernés et il faut optimiser les stratégies. C'est délicat car on y retrouve un intérêt collectif mais aussi des intérêts individuels. Les territoires les plus avancés aujourd'hui sont les territoires en avance sur la gouvernance. Les écosystèmes territoriaux sont hétérogènes car ils sont liés à la variabilité des ressources en présence et à la façon dont elles sont activées par le jeu convergent ou divergent des acteurs.

## Les effets structurants sur le territoire :

- Les effets économiques : une diversification de l'économie touristique avec des impacts économiques globaux, vecteur d'attractivité touristique et territoriale, reconversion de zones déshéritées
- Les effets socio-culturels : loisirs émancipateurs et épanouissant, rassembleurs de la population qui intègrent des publics éloignés et spécifiques

- Les effets environnementaux : de plus en plus cruciaux au cœur du débat politique, les sports de nature ont une carte à jouer : sensibilisation des différents acteurs, découverte active et sensible du patrimoine du territoire.

### Les effets déstructurants sur le territoire :

- Les effets économiques : recherche de rentabilité immédiate, fermeture d'entreprises et chômage, les coûts sociaux et environnementaux de l'aménagement
- Les effets socio-culturels : conflits d'intérêt entre les acteurs structurant l'offre, conflits de perception avec la population locale, conflits d'usage entre les pratiquants
- Les effets environnementaux : effet banalisé avec des consommateurs d'espaces et de sensations, dégradations naturelles avec la sur-fréquentation des sites de pratiques

L'intérêt de mesurer la contribution des sports de nature au développement territorial permet de mieux connaître le marché des sports de nature, de mieux évaluer les effets positifs et négatifs pour réguler les actions publiques, de mieux résoudre l'équation attractivité-durabilité (montée de la concurrence des territoires : attention à la durabilité de l'attractivité si on n'est pas capable de réguler et d'être dans la durabilité.)

Les stratégies des acteurs sont multiples, puisque chacun a sa stratégie et ses enjeux concernant le développement durable (sportifs, économiques, environnementaux, touristiques, politiques). On y trouve ainsi de multitudes d'acteurs : les acteurs développeurs, les acteurs observateurs, les acteurs isolés, les acteurs résistants et les acteurs absents, peuvent être identifiés dans des territoires différents.

**Conclusion** : les sports de nature marquent de plus en plus leur empreinte sur leurs territoires et ils jouent un rôle de levier dans la valorisation durable des territoires. Des limites à la contribution sont observables dans la permanence de représentations erronées des sports de nature, dans les résistances culturelles de certains acteurs et une gouvernance souvent déficitaire.

Il n'existe pas un modèle unique enviable pour le développement durable d'un territoire, pas de possibilité de regarder ailleurs et de plagier. Il faut étudier son territoire de façon approfondie sur les différents axes présentés.

## Table ronde

Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du CROS Grand Est

Jean-Paul OMEYER, Vice-président en charge des sports de nature de la Région Grand Est

Raphaël BLANCHARD, Conseil Départemental de la Marne

Jonathan HASELVANDER, Maire de la Commune de Bourmont entre Meuse et Mouzon

Emmanuel THIRY, Directeur Régional Adjoint de la DRDJSCS Grand Est

Titouan GERRIN PANIER, Sportif de Haut Niveau de VTT, Membre de la Team Grand Est

Adrien BACKSCHEIDER, Sportif de Haut Niveau de Ski de fond, Membre de la Team Grand Est

## ***Pourquoi vous engagez-vous dans les sports de nature et les considérez comme un levier de développement des territoires ?***

**Jean-Paul OMEYER** : La Région n'a pas la compétence. La Région n'a pas vocation à dire au Département ce qu'il doit faire mais la Région peut l'accompagner.

Nous avons sur notre territoire 6 Parcs Naturels Régionaux et beaucoup d'espaces naturels. La région Grand Est est dotée d'un site emblématique qui est le Massif des Vosges avec un périmètre environnemental remarquable où les sports de nature représentent un vecteur économique. La maison de la montagne est un lieu de formation pour pouvoir travailler tout au long de l'année car nous avons un enjeu de pérennisation de l'emploi sur le site pour ne pas de fermer d'école, de poste ou de banque. C'est la force des sports de nature ; ils sont à la convergence de l'ensemble des vecteurs. Les sports de nature reviennent dans la ville avec les parcours indoor ; sont un axe qui s'est naturellement imposé dans la région.

**Raphaël BLANCHARD** : Le travailler ensemble est un débat fort intéressant et actuel. Les sports de nature traversent beaucoup de chemins mais du coup il est difficile de trouver les bons acteurs. Il est nécessaire d'avoir un acteur remarquable via la commission départementale des espaces, des sites et des itinéraires (CDESI) qui met l'ensemble des acteurs autour de la table. Nous construisons ensemble des passerelles pour avoir des relations mesurées. Il y a un réel enjeu financier et d'implication des collectivités territoriales dans les différents échelons. Il y a une volonté d'échange. Il existe des relations entre départements mais ils n'ont pas le même patrimoine. Néanmoins les relations existent avec un enjeu économique mais avec aussi un enjeu environnemental ce qui finalement met en opposition les sports de nature avec la préservation de l'environnement. Il existe beaucoup de schémas sur notre territoire, un sur le pédestre, un sur les voies vertes. Actuellement le département est en train d'engager une démarche sur un plan de randonnée nautique. La CDESI se réunit quand elle en a besoin.

**Jonathan HASELVANDER** : Pourquoi ai-je choisi de développer les sports de nature ? On est sur un territoire rural avec des qualités de paysages environnementales importantes. C'est pour cela que nous nous sommes lancés dans le développement d'une base nautique en partenariat avec le CROS. Pour qu'un projet fonctionne, il faut qu'il soit partagé. Il faut être transversal et vouloir mutualiser, c'est la première idée pour aller vers le champ des sports de nature. Le sport donne des vertus : de l'énergie, de la patience, du dépassement de soi. Il faut développer quel que soit le niveau de pratique. Le handisport a un intérêt dans la recherche de différentes inspirations. Le territoire veut dynamiser son réseau et il souhaite avec la communauté de communes que les sports de nature soient un vecteur de dynamisme mais aussi d'économie.

**Emmanuel THIRY** : Il faut mettre en œuvre une stratégie régionale partagée avec le CROS et le Conseil Régional qui a inscrit les sports de nature dans le Schéma Régional de Développement du Sport mais aussi dans le Schéma Régional de Développement du Tourisme. L'État recherche une mise en cohérence qui est portée par les Collectivités Territoriales ou le Mouvement Sportif. L'État a une mission régaliennne avec la formation et le contrôle. L'observation montre une dimension socio-éducative des sports de nature avec notamment des formations à proposer aux acteurs du territoire comme le sport bien-être, etc.

**Jean-Marc HAAS-BECKER** : Avec l'évolution des pratiques, on veut structurer ces pratiques et accompagner les acteurs. Il faut aller vers des clubs multidisciplinaires et des clubs multi affinitaires. C'est un point que nous développerons dans le cadre de l'observatoire des sports de nature Grand Est.

***On a des sportifs qui sont des champions internationaux parmi nous.***

**Adrien BACKSCHEIDER** : Nous sommes les ambassadeurs des sports de nature, le sport en général est le fruit de beaucoup de vertus. Le versant écologique est aussi important : on est sensible à l'environnement. Les sports de nature vont permettre de sensibiliser et de former au respect de l'environnement ainsi qu'au respect des autres usagers sportifs (randonneurs, cavaliers).

**Titouan PERIN GANIER** : C'est un vrai plaisir d'évoluer sur des sentiers entretenus. Notre objectif est d'apporter le goût du sport aux jeunes et notamment pour les sports de nature. J'ai la chance de voyager dans beaucoup de pays, de voir beaucoup de fonctionnements et de voir que les choses évoluent dans notre pays. C'est agréable de voir du concret aujourd'hui avec la promotion des sports de nature et du haut-niveau. La formation est une piste intéressante.

***Expliquez-nous comment on devient un athlète de Haut Niveau dans les sports de nature ?***

**Adrien BACKSCHEIDER** : Je faisais du kayak à la base et du ski pendant les vacances. Venant d'une famille sportive, j'ai toujours été proche du sport.

**Titouan PERIN GANIER** : Moi, je suis tombé dedans étant petit. Mes parents m'ont inculqué le goût de l'effort en nature. Aujourd'hui, c'est un réel plaisir de vivre de ma carrière, de mon sport.